

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE EN APPLICATION
DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 24 novembre 2022 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat entre la ville et Main de Maître pour les prestations suivantes : - 1 atelier de boxe du 31/10/2022 au 31/12/2022 tous les lundis et jeudis de 18h à 21h à l'espace jeunesse ; - 1 atelier d'écriture de scénario de court métrage dans le cadre du dispositif "l'Echo fait son cinéma" en partenariat avec la médiathèque du 19 au 23 décembre 2022 de 13h30 à 16h30 à la maison de la jeunesse ; (montant des deux ateliers 750 €)
2.	Un contrat entre la ville et Main de Maître pour un atelier de réalisation de clips vidéo dans le cadre du nouveau projet du studio musique les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 2022 de 10h à 14h à la maison de la jeunesse (800 €)
3.	Un contrat entre la ville et Fashions Anna pour un atelier de mode les 31/10/2022, 2 et 3 novembre 2022 de 10h à 14h au showroom fashions 125 rue de l'Université 75007 Paris (300 €)
4.	Un contrat entre la ville et Citoyenneté Active pour un stage "Parkour" les 31/10, 02/11 et 04/11/2022 de 10h à 12h à l'espace jeunesse (vacances d'automne) et un autre stage "Parkour" les 26, 28 et 30/12 de 10h à 12h à l'espace jeunesse (vacances de fin d'année) (600 €)
5.	Un contrat entre la ville et Mademoiselle DRONE pour : - 1 atelier d'initiation au drone les 19 et 20 décembre 2022 de 13h30 à 16h30 à la maison de la jeunesse ; - 1 atelier cinéma et réalisation de court-métrage dans le cadre du dispositif "l'Echo fait son cinéma" en partenariat avec la médiathèque du 26 au 30 décembre 2022 de 13h30 à 17h30 à la maison de la jeunesse (800 €)
6.	Un contrat entre la ville et Mademoiselle DRONE pour un atelier de journalisme les 3 et 4 novembre 2022 de 10h à 13h et les 21, 22, 23 décembre 2022 de 13h30 à 16h30 à la maison de la jeunesse (900 €)
7.	Un contrat entre la ville et Mademoiselle DRONE pour un stage d'initiation de pilotage de drone les 31/10 et 03/11/2022 à 14h à l'espace jeunesse (600 €)
8.	Un contrat entre la ville et la Compagnie Oiseaux de Nuit pour la mise en place d'un stage de théâtre à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans menant à la création d'un spectacle au sein du centre social Germaine Tillion les 2, 3 et 4 novembre 2022 de 14h30 à 17h30 (930 €)
9.	Un contrat entre la ville et Madame BELMAGHNI Nassera pour la mise en place d'ateliers de sophrologie au centre social Germaine Tillion pour un public d'adulte dans le cadre du projet social les 7, 14, 21, 28 novembre et les 5 et 12 décembre 2022 (120 €)
10.	Un contrat entre la ville et Madame Olga DUBIYNSKA pour la prestation du concert "le classique c'est fantastique" le 27 novembre 2022 à 15h30 à l'auditorium Matoub Lounès (244 €)
11.	Un contrat entre la ville et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre dans le cadre d'un partenariat avec le conservatoire intercommunal du Kremlin-Bicêtre pour permettre à un grand nombre d'enfants d'expérimenter une pratique artistique en théâtre, chant, musique et danse sur les temps périscolaires. Ces ateliers proposés et animés par des professeurs du conservatoire du 10 novembre au 16 décembre 2022 : - 3 ateliers de pratique d'une durée d'1 heure sur 6 semaines - 3 ateliers d'initiation pluridisciplinaire d'1 heure sur 6 semaines (danse, théâtre, musique) " le mercredi c'est arty !", impliquant les animateurs des ALSH primaires - 1 atelier d'éveil musical pour les enfants des écoles maternelles d'1 heure sur 6 semaines Montant total des prestations : 1 344 €.
12.	Signature du Contrat Métropolitain de Développement « Centres-villes vivants» - Versement à la ville d'une subvention FIMACS de 500 000 € - Décision n° 2022-026 du 27/10/2022
13.	Un contrat entre la ville et la Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) pour la vente et la livraison de l'exposition "Charte et laïcité" (295 €)

14.	Un contrat entre la ville et l'association OLYMPIO pour une animation interactive intitulée "Accros aux écrans/virtuel addict". Cette animation interactive d'une heure et trente minute sur deux jours à raison de quatre animations par jour portera sur l'impact psychique de la banalisation des "machines à rêves" (consoles, lchats, MSN, web, blog, mobiles,...) et sur leurs effets autant positifs que négatifs du 28 au 29/11/2022 à l'espace André Maigné (1904,80 €)
15.	Un contrat entre la ville et Les Savants Fous pour la réalisation de trois ateliers scientifiques dont la thématique est "la faune et la flore" pour des groupes de 15 enfants de 6 à 12 ans le mercredi 7/12/2022 au Centre de loisirs Pierre Brossolette (360 €)
16.	Un contrat entre la ville et NAGAN PRODUCTION pour la représentation d'un spectacle "Coloricocola" le 23/11/2022 en deux séances 10h30 et 14h30 à l'espace André Maigné (1000 €)
17.	Un contrat entre la ville et CHAIB Karim pour un spectacle "le bal à fond" le 23/11/2022 à 10h à l'auditorium Lounès-Matoub (800 €)
18.	Un contrat entre la ville et Mille Horizons pour des ateliers de danse Hip Hop les 9, 16, 23 et 30 novembre 2022 (383,60 €)
19.	Un contrat entre la ville et l'association OLYMPIO pour des actions autour de la prévention de la violence, des addictions dans le cadre d'une animation interactive "accros aux écrans" en partenariat avec 4 classes de l'école élémentaire Benoît Malon menée sur le temps scolaire le 24/11/2022 de 8h30 à 16h30 (950,40 €)
20.	Un contrat entre la ville et Théo SCHEID pour une prestation de service graphique (création et exécution) selon les besoins de la ville du 10/11/2022 au 31/12/2022 : 1/2 journée à 150 € et 1 journée à 300 €
21.	Un contrat entre la ville et ZOE D'OR pour un atelier de travaux manuels et couture du 09/08 au 12/08/2022 (400 €)
22.	Un contrat entre la ville et l'association "LE POMPON" pour la représentation du spectacle <i>100 % Marianne</i> suivi d'un débat le 08/12/2022 à 20h à l'auditorium Lounès-Matoub (4 000 €)
23.	Un contrat entre la ville et l'Atelier des Arts pour la réalisation de quatre ateliers d'arts plastiques le 23/11/2022 dans le cadre de la semaine thématique dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes (300 €)
MP	Marché PA22-10 – Achats de paniers gourmands attribué à l'entreprise LOU BERRET – Montant maximum pour 4 ans : 107 200 HT – Notifié le 31/10/2022
MP	Marché PA22-07 – Rénovation du city stade DUCASSE attribué à l'entreprise IDVERDE pour un montant de 59 889,40 HT - Notifié le 17/11/2022